

INFO' 24 SEPTEMBRE CSE CENTRAL VOYAGEURS **CAMÉRA-PIÉTON:** **LA CFDT VOTE POUR!**

Dès avril 2019, la CFDT Cheminots s'est emparée du sujet et a rencontré la direction afin d'obtenir des précisions quant à l'aspect législatif de l'expérimentation de la caméra-piéton.

La posture dogmatique ? Très peu pour nous ! Pour la CFDT, il est primordial d'obtenir l'avis des agents avant de se positionner ! En Île-de-France, à Nantes, à Toulouse, sur l'établissement Lignes normandes, à Lyon et Tours, nos élus et représentants locaux ont récolté des avis sur l'utilisation et l'utilité de cet outil en interrogeant les agents testeurs et leurs directions sûreté locales.

ATTENTATS, COVID, ETC. : LA SOCIÉTÉ ÉVOLUE ET LES ÉVÉNEMENTS SÛRETÉ SE FONT, MALHEUREUSEMENT, DE PLUS EN PLUS NOMBREUX. APRÈS CONSULTATION DES AGENTS TESTEURS, POUR UNE TRÈS GRANDE MAJORITÉ, L'INTRODUCTION DE CE NOUVEL OUTIL SUR LA BASE DU VOLONTARIAT EST APPROUVÉE.

CE QUE LA CFDT A DEMANDÉ EN COMPLÉMENT

- #1 Du temps supplémentaire pour les volontaires en PS et FS.
- #2 Une enquête sur les troubles musculo-squelettiques (TMS).
- #3 La formation des managers sur l'éthique et la bienveillance.
- #4 Un référent caméra-piéton dans chaque Pôle sûreté.

#5 Que la formation caméra-piéton n'impacte pas les formations de base sur la sûreté (juridique, placement, etc.).

#6 Le maintien du volontariat. ●



EN SÉANCE, LA CFDT A OBTENU DE LA DRH DE LA SA VOYAGEURS L'ASSURANCE QU'AUCUNE DES IMAGES ISSUES DES CAMÉRAS NE POURRA ÊTRE UTILISÉE À DES FINS DE SANCTIONS DISCIPLINAIRES ENVERS LES AGENTS.

LES VOTES SUR LE CAMÉRA-PIÉTON

- **CFDT : pour.**
- **CGT : ne participe pas au vote.**
- **SUD : ne participe pas au vote.**
- **UNSA : abstention.**

